

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 6 (1930-1931)
Heft: 8

Artikel: L'armée-type
Autor: Judet, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-706026>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aujourd'hui.

Nous venons de transformer notre vaillant organe. De gros efforts ont été faits par la direction, l'administration et la rédaction pour qu'il devienne chaque jour plus vivant et plus intéressant. Les sections ont fait de leur mieux pour nous seconder; mais on peut davantage encore! N'oubliez pas, chers correspondants, que vos articles seront toujours les bienvenus et que les retards apportés à leur parution ne nous sont pas toujours imputables.

Au travail!

La vague rouge déferle sur notre pays comme sur le monde entier. La Suisse a compris l'importance de son armée. Et le budget militaire, après d'âpres discussions, est enfin voté dans le sens que nous désirions.

1930 s'achève dans une atmosphère inquiète. A nous de veiller!

Demain.

Que sera 1931? Il sera ce que nous le ferons! Genève prépare minutieusement nos grandes Journées, encore lointaines, et qui affirmeront dans la capitale du monde la vitalité de l'armée suisse! Plus près de nous, les concours de skis d'Einsiedeln nous donneront dans quelques jours l'occasion de nous retrouver tous réunis! Venez-y nombreux! La moisson est grande, il faut beaucoup d'ouvriers! Tous, venez, soldats suisses, prêter main-forte aux Sous-Officiers, qui veillent avec tant d'autres sur le glorieux patrimoine que nous ont laissé nos aïeux. La guerre est à nos portes. Il serait puéril de vouloir l'ignorer. Notre force nous a fait respecter de l'étranger jusqu'à présent. Préparons l'avenir et ne croyons pas les faux prophètes!

Hier a montré ce dont nous sommes capables; aujourd'hui nous trouve prêts aux grandes choses de la garde de la patrie. Que demain soit tel que nous l'avons préparé. C'est-à-dire un demain de paix, de travail et de prospérité pour notre Suisse bien-aimée que nous sommes décidés à défendre jusqu'à la mort!

1er lieutenant Dunand.

L'armée-type.

Dans «La Volonté» de Paris, l'excellent journaliste qu'est Ernest Judet rapporte les paroles prononcées, récemment à la Société des Nations par le délégué anglais Robert Cecil. L'armée suisse, purement défensive, n'est-elle pas le type de toutes les armées de demain? . . .

En septembre dernier, dans cette curieuse salle des Pas-Perdus de la Société des Nations, où se pressent tant de journalistes des deux mondes, où se parlent toutes les langues du globe, les accents éclatants d'une musique martiale frappèrent tout à coup nos oreilles. Par les fenêtres immédiatement ouvertes, nous vîmes, défilant, les troupes revenues de leurs grandes manœuvres annuelles: autour de moi, certains confrères parurent surpris qu'il existât une armée suisse, surtout de si belle et de si fière apparence. Plusieurs manifestèrent même une sorte de réprobation mêlée d'inquiétude, comme si ce spectacle guerrier contrastait avec le noble rôle de Genève et la mission pacifique qui caractérise la République fédérale.

L'ignorance historique, dont témoignaient ces sentiments exprimés naïvement, est à la racine de beaucoup de jugements superficiels sur les institutions helvétiques: on ne sait pas assez combien elles sont en avance, pour l'évolution démocratique, sur celles d'Etats plus puissants, mais moins adaptés aux besoins et aux vœux

d'une société nouvelle. A l'heure émouvante où toutes les nations cherchent comment elles pourront désarmer, mais dont la sincérité hésite et tâtonne péniblement, n'est-il pas édifiant que le premier délégué du gouvernement travailliste anglais, lord Robert Cecil, pacifiste convaincu et dévoué à la conciliation internationale, ait prononcé ces paroles mémorables?

«Tous les membres de la Commission seront certainement d'accord avec moi pour reconnaître que le «système de milices, organisé par la confédération suisse, représente la solution la meilleure, lorsqu'il «s'agit de créer une armée qui ne poursuit qu'un but «exclusivement défensif et qui ne peut en poursuivre un «autre. S'il était possible d'étendre ce système au monde «entier, alors nous verrions disparaître les graves appré- «hensions que suscite de nouveau aujourd'hui l'existence «de grandes armées. Alors aussi on aurait atteint les «objectifs que vise la S.D.N. en s'efforçant de limiter les «armements.»

C'est qu'en effet la Suisse est le seul pays où le militarisme, justement condamné dans son principe par ses excès et ses folies, ne saurait se confondre avec l'armée; il y est tout à fait inconnu. L'heureux accord d'une irréprochable politique, où nul ne soupçonnera la moindre arrière pensée d'agression, encore moins de conquête, avec l'amour d'une indépendance garantie par la stricte défensive, écarte les équivoques, supprime les méfiances et anime la masse des citoyens, sauf quelques centaines de protestataires isolés pour l'accomplissement du devoir militaire, auquel personne n'entend se dérober. L'originalité la plus rare des mœurs publiques ainsi formées se marque dans la volonté générale d'associer indissolublement ces deux mots, patrie et neutralité. Si bien que pour ce principe de neutralité, jugé ailleurs abstrait, vague et froid, les Suisses se passionnent et accepteraient de mourir, si la nécessité s'imposait d'un pareil sacrifice.

Jaurès, admirateur enthousiaste de leur système, le préconisait déjà comme un modèle. Il a justement observé que cette organisation essentiellement populaire ne s'expliquerait pas sans les traditions très anciennes: «Au contraire, disait-il, dans la France de l'ancien régime qui n'a été arrachée aux tyrannies dispersées de la féodalité que pour tomber sous le despotisme concentré de la monarchie absolue, les milices ont commencé comme une servitude, comme une corvée royale.» Au début, ces milices, plus provinciales que nationales, étaient uniquement destinées à protéger le sol natal et le foyer familial: mais Louis XIV, ayant épuisé les ressources mercenaires du service étranger, viola le contrat du prince avec le peuple pour appeler aux frontières, et par delà, des miliciens détournés de leur fonction primitive. A Malplaquet, pour la première fois, brillèrent héroïquement les soldats français enrôlés dans les luttes européennes. Tout le dix-huitième siècle fut rempli de révoltes contre des appels dont l'illégalité et le but répugnaient surtout aux villageois: les cahiers de la Révolution portèrent donc en première ligne l'abolition des milices.

Le service de paix a chez nous contre lui ces souvenirs irritants et un sentiment très vif qui fait admettre le devoir de guerre, mais rend ennuyeux ou odieux le travail d'instruction et surtout les convocations répétées de réserves. L'esprit de l'armée suisse est différent: elle est solide pour deux raisons qui intéressent la troupe et les cadres. Le simple milicien se consacre sans une plainte, joyeusement, aux quelques semaines très réduites que réclame le dressage des recrues: les officiers de complément, en nombre très supérieur aux offi-

ciers permanents, consentent de grand cœur à un apprentissage très rude, à des stages fréquents, **quelles que** soient leurs occupations civiles et les exigences du métier ordinaire. Tous sortent du rang et personne n'est appelé à une école d'officier, s'il n'a été sous-officier. Ces diverses conditions réunies et réalisées donnent sa valeur à l'ensemble de l'armée suisse : elles harmonisent deux obligations morales qui passent pour contradictoires, celle d'être prête à la guerre, avec celle de travailler uniquement pour la paix : on y proscribit fermement toute tendance, tout écart, toute velléité de nature à constituer des castes fermées, à susciter des rêves belliqueux ou des ambitions quelconques. Du haut en bas de la hiérarchie sociale, depuis la démocratie disciplinée jusqu'au Conseil fédéral, rien n'altère ou ne menace ce parfait équilibre.

Jaurès reconnaissait qu'en France une telle organisation pécherait par la difficulté de garder les effectifs indispensables de couverture : il imagina, pour compenser ce défaut, qu'à intervalle de six mois toutes les écoles de recrues seraient successivement fixées à la frontière de l'Est : avec quelques dispositions spéciales, le roulement des deux équipes eût maintenu des forces suffisantes au contact de l'adversaire éventuel. Pourquoi d'ailleurs la mobilisation ne serait-elle pas plus rapide dans certains départements, où le soldat conserverait à demeure son équipement et son fusil, comme le milicien suisse en reste librement possesseur hors du service ?

Le désarmement absolu est l'idéal définitif auquel nous aspirons : mais en attendant qu'il se fonde sur le désarmement moral qui doit le précéder, nous ne nous dissimulons pas que le mieux est quelquefois l'ennemi du bien. La suggestion de lord Cecil correspond à la crainte légitime que la prétention de résoudre d'un coup le plus vaste problème des temps modernes n'ajourne indéfiniment nos espérances, et risque même d'offrir des chances aux chercheurs de désordre, aux provocateurs impénitents. Sans vouloir transporter ici, massivement, le type d'armée dont les Suisses se montrent justement satisfaits, le profit d'une expérience confirmée par le temps appelle d'urgence l'attention des spécialistes : nous ne préparerons l'avenir intégral qu'en suivant les étapes du progrès, capables de supprimer la guerre agressive pour aboutir à l'abolition totale de la guerre elle-même.

Ernest Judet.

Billet du jour!

Pour lutter contre les défaitistes, nos soldats ont inauguré depuis quelques années le système dit des « amicales ». Expliquons-nous et espérons, que l'exemple donné par plusieurs unités incitera tous les citoyens de l'armée à s'unir, en dehors du service, pour des fins sociales, patriotiques et même de mutualité! Après la guerre, les mobilisés qui durant de longs mois ont vécu côte à côte, jouissant des mêmes joies et souffrant des mêmes douleurs, ces mobilisés qui ont appris à se connaître et à s'estimer désirèrent conserver dans le civil les précieuses relations nouées au service. Inquiets des événements qui survenaient coup sur coup dès 1918 et ne sachant si les menées anarchistes n'allaient pas conduire notre cher pays à la ruine, quelques soldats commencèrent à donner l'exemple et créèrent une première amicale. L'amitié allait servir de prétexte à une nouvelle forme de mobilisation ... civile!

D'autres suivirent la voie et maintenant il est peu de compagnies qui ne réunissent après les manœuvres annuelles une cinquantaine au moins de fidèles.

Vous saisissez d'emblée l'importance de ces amicales! Ce sont de véritables « cellules » tout aussi vivantes et énergiques que les fameuses cellules soviétiques. On a voulu, chez les rouges, de l'organisation à outrance pour le chambardement final; les citoyens ont réagi patriotiquement. Ce sont surtout les forts, ceux qui ont déjà servi le pays sous les armes, qui font partie de ces groupements. Quant le moment sera venu, ces cellules ne resteront pas indépendantes vis-à-vis des événements, elles rentreront automatiquement dans le cadre de la compagnie, de l'escadron, de la batterie ... Avec cette différence que l'organisation militaire ne sera pour rien dans leur constitution en dehors du service; mais avec cette différence aussi que tous les membres se connaîtront admirablement, auront pour chefs des officiers éprouvés et seront surtout tous au service d'un même idéal.

La cellule patriotique? Mais elle est toute trouvée avec ces amicales dont nous vous recommandons la formation en dehors des mobilisations. Nous avons déjà dans certains grands centres des gardes civiques, volontaires qui se chargent d'assurer l'ordre en temps de troubles sans que l'état soit obligé d'intervenir. Nous avons aussi, et voilà qui est tout à notre honneur, les nombreux groupements des sous-officiers, véritables forces contre ce qui est douteux, malsain, mauvais! Les amicales des soldats qui se fondent de toutes parts depuis quelques mois surtout aideront puissamment leurs aînées! Au moment du danger elles sauront agir; et quand l'armée les appellera elles reviendront prendre la place dans le rang. On ne connaîtra plus ni président, ni trésorier, ni secrétaire ... il n'y aura plus que des soldats et des chefs! Les amicales ne se substitueront jamais à la troupe, elles feront un pont entre deux mobilisations pour que l'armée demeure debout, fidèle gardienne du pays helvétique, prête à toutes les éventualités.

Dans ces groupements on y fait de bons repas, on y passe de joyeux instants, on y entend de graves conférences, mais on y fait parfois de la mutualité bien entendue. Pourquoi pas? ...

Il n'y a qu'en Suisse, terre de liberté, qu'un tel système peut être viable. De même qu'il n'y a qu'en Suisse qu'un commandant de régiment, comme le lieutenant, colonel P. E. Martin, de Genève, puisse réunir ses hommes en dehors du service en une grande séance publique et facultative (mais il y foule!) pour leur expliquer, avant les manœuvres, ce qu'il y aura à faire pour exécuter les ordres du commandement et, après les manœuvres, le pourquoi des thèmes exécutés.

Voilà de la démocratie directe. Avec un peuple qui a une telle maturité politique, on peut regarder l'avenir avec confiance!

D.

Neue Militärkarten.

Die offiziellen Karten der Schweiz, vorab die Dufourkarte, geniessen trotz ihres Alters immer noch einen guten Ruf und ein berechtigtes Ansehen weit über die Landesgrenzen hinaus. Die Schweizerische Landestopographie sonnt sich aber nicht tatenlos in diesem Ruhm, sondern ist bestrebt, durch ständige Verbesserungen die Karten auf der Höhe neuzeitlicher An-

Anmerkung der Redaktion. — Aus technischen Gründen sehen wir uns ausnahmsweise genötigt, einige Sektionsnachrichten auf nächste Nummer zu verschieben.